



Liste des pièces constitutives du dossier de demande de subvention

Dotations(s) à mobiliser :

DETR DSIL

Nom de la collectivité :

Intitulé du projet :

Informations sur le porteur de projet

- En cas de délégation de la maîtrise d'ouvrage
 Convention signée par la collectivité déléguant la maîtrise d'ouvrage et l'entité délégataire.

Présentation de l'opération

- Délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale adoptant l'opération et arrêtant ses modalités de financement.
- Note explicative précisant l'objet de l'opération, les objectifs poursuivis, sa durée, son coût prévisionnel global ainsi que le montant de la subvention sollicitée.
- Si le projet d'investissement comprend des acquisitions immobilières :
 plan de situation et/ou le plan cadastral
- Si l'acquisition du terrain est effective :
 titre de propriété et justification de son caractère onéreux.
- Si le projet d'investissement comprend des travaux
 document précisant la situation juridique des terrains et immeubles et établissant que le demandeur a ou aura la libre disposition de ceux-ci
- Plan de situation et plan de masse des travaux
- Programme détaillé des travaux
- Dossier d'avant-projet définitif

Plan de financement prévisionnel

- devis descriptif détaillant les dépenses qui peut comprendre une marge pour imprévus
- Plan de financement prévisionnel détaillé précisant l'origine ainsi que le montant des moyens financiers et incluant les décisions accordant les aides déjà obtenues (utilisation du modèle joint obligatoire)
- Justificatifs des autres financements publics (décisions d'attribution pour les aides obtenues ou lettre d'intention d'attribution des éventuels contributeurs)

Aides à l'investissement sollicitées

Si votre demande concerne une opération pour laquelle une demande a déjà été déposée au titre de la DETR et/ou de la DSIL en 2023 et que l'opération n'a pas été modifiée depuis, vous pouvez demander une nouvelle instruction de ce dossier au titre de l'exercice 2024.

- Précisez le numéro du dossier déposé antérieurement

Dispositif de financement sollicité

Éligibilité à la DETR 2024:

-  voir liste des catégories d'opérations prioritaires fixée par la commission d'élus de la Guadeloupe

Finalisation du dossier

Pièces complémentaires

Inclure ici tous les documents utiles à l'instruction de votre demande, notamment :

- Audit ou diagnostic énergétique
- Documents d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire)
- autorisation environnementale
- attestation de fractionnement de projet
- attestation de non commencement des travaux
- annexe « dossier déjà déposé au titre du FEI »